

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Décision du 30 septembre 2015 mettant fin aux fonctions exercées par un administrateur provisoire au centre hospitalier de Chauny

NOR : AFSH1530724S

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6143-3-1 ;

Vu l'arrêté DH n° 343-2014 du directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie du 6 novembre 2014 relatif au placement sous administration provisoire du centre hospitalier de Chauny ;

Vu l'arrêté DH n° 447-2014 du directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie du 13 novembre 2014 modifiant l'arrêté DH n° 343-2014 du directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie du 6 novembre 2014 relatif au placement sous administration provisoire du centre hospitalier de Chauny ;

Vu la décision de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes en date du 14 novembre 2014 désignant des administrateurs provisoires du centre hospitalier de Chauny,

Décide :

Article 1^{er}

Il est mis fin au 1^{er} octobre 2015 aux fonctions exercées par M. Éric SIMON, directeur d'hôpital, en tant qu'administrateur provisoire du centre hospitalier de Chauny.

Article 2

La présente décision est notifiée au président du conseil de surveillance et au directeur du centre hospitalier de Chauny ainsi qu'au directeur général de l'agence régionale de santé de Picardie.

Article 3

La présente décision entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2015 et sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 30 septembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
*Le sous-directeur du pilotage de la performance
des acteurs de l'offre de soins,*
Y. LE GUEN